



Chères citoyennes, chers citoyens de Saint-Alban,

Votre Conseil municipal s'affaire encore à ce jour, à établir le plan d'action et les orientations stratégiques de la municipalité pour les prochaines années afin de réaliser les projets considérés porteurs pour le développement de Saint-Alban, identifier les mesures appropriées qui ne sont pas toujours évidentes et qui requièrent du temps pour leur réalisation. Il en va de même pour plusieurs dossiers en cours qui requièrent une attention particulière et ce depuis plusieurs mois.

Nous tenons à vous assurer que nous travaillons toujours avec la rigueur, intégrité, équité et l'engagement nécessaire et ce, dans l'intérêt commun de la municipalité et des citoyens. Nous voulons encore vous réitérer que votre conseil est commis à prendre les mesures nécessaires afin de réduire le niveau d'endettement de la municipalité qui met un frein à plusieurs projets souhaités par certains citoyens. Tout en poursuivant l'analyse de projets ayant un aspect communautaire, dégager une marge de manœuvre financière demeure un objectif important pour le conseil municipal.

Suivi de différents dossiers :

Le projet d'acquisition du Vieux Presbytère ira de l'avant sur la base de la décision du conseil prise en mars dernier. Ce projet se veut un projet mobilisateur avec une portée communautaire et sociale.

En ce qui concerne le projet de l'église, le comité de consultation présentera différentes avenues d'orientation au Conseil municipal au début du mois de novembre. Afin de pouvoir analyser adéquatement les options possibles ainsi que leurs impacts financiers pour la municipalité, le Conseil a adopté, lors de la séance du 13 octobre dernier, une résolution autorisant la prise en charge de 50 % des frais de maintien de l'église pour les mois d'octobre à décembre 2026, jusqu'à concurrence de 2 600 \$ par mois.

Cette décision vise notamment à permettre au Conseil de disposer du temps nécessaire pour évaluer les différentes avenues avant de prendre une décision éclairée, considérant qu'aucune entente écrite claire et précise n'a été conclue confirmant que la Fabrique accordait à la municipalité un délai jusqu'au 31 décembre 2026 pour se prononcer sur l'avenir du bâtiment. Cette contribution temporaire permettra également d'envisager la tenue de certaines activités dans l'église d'ici la fin de l'année, selon les possibilités et les conditions applicables.

Cette approche permettra ainsi au conseil de la Fabrique de Sacré-Cœur-de-Jésus et à la municipalité de partager temporairement une partie des frais de fonctionnement, tout en préservant une marge de manœuvre pour analyser les scénarios envisageables et leurs conséquences pour la communauté.



Prochaine réunion du conseil :

9 novembre 19h30

À titre d'information, le nouveau rôle d'évaluation foncier pour la Municipalité entrera en vigueur pour les trois prochaines années de 2027 à 2029. Les informations à l'évaluation pour chacune des propriétés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Alban émanant de la MRC de Portneuf nous seront communiquées au cours du mois de novembre. Ce nouveau rôle d'évaluation sera utilisé pour déterminer les taux de taxation afin d'équilibrer le Budget financier pour l'exercice 2027. Je tiens à vous rassurer, cet exercice d'arrimage entre les revenus et les dépenses de la Municipalité sera fait de façon responsable.

Soirée d'Halloween

La Maison Hantée est de retour cette année au Centre des Loisirs et vous propose encore une fois plus de surprises toutes aussi surprenantes les unes que les autres. L'équipe des loisirs vous y invite. Nous vous invitons aussi à communiquer à nouveau les consignes de sécurité requise lors de la collecte de friandises d'Halloween pour faire de cet événement festif se déroule en toute sécurité. Merci de votre support.

Notre démocratie à laquelle nous tenons :

Dans le but de permettre l'accès en différé à plus de citoyens qui ne peuvent participer aux séances publiques de travail de votre Conseil municipal, les rencontres publiques du conseil municipal sont accessibles via la plateforme électronique de la Télévision Portneuvoise CJSR et un lien est disponible sur le site de la municipalité pour accéder aux enregistrements. Ces enregistrements vous permettent de prendre connaissance des intentions effectués au cours de la séance publique. Il est important de rappeler que les séances publiques du conseil sont régies par le Règlement 292 sur la régie interne des séances du Conseil de la Municipalité de Saint-Alban. Nous tenons à réitérer que le respect des règles qui gouvernent la tenue des séances publiques sont très importantes pour assurer le déroulement respectueux et empreint du niveau de civilité requis lors des échanges avec le Conseil. Les séances publiques permettent de poser des questions qui se veulent constructives et de façon respectueuse. Il se peut que des réponses ne peuvent être communiquées pour des raisons de confidentialité en lien avec les questions soulevées. Tout manquement au règlement 292, propos déplacés, irrespectueux ou diffamatoires ne seront tolérés.

Nous tenons encore une fois à vous remercier pour les marques de confiance et d'encouragement que vous citoyens de Saint-Alban nous faite part. Ces dernières sont toujours très gratifiantes et nous rappellent pourquoi nous avons choisi de nous engager et de poursuivre le mandat que les citoyennes et les citoyens nous ont confié

En conclusion, vous pouvez compter sur notre engagement et celui de l'équipe qui assure le bon fonctionnement de la municipalité car nous avons toutes et tous à cœur de poursuivre l'objectif de faire de Saint-Alban un endroit où il fait bon vivre en harmonie et dans un climat respectueux.

Raymond Morissette, Ph.D., CPA
Maire de Saint-Alban

Pour joindre votre Municipalité :

Raymond Morissette, maire maire@st-alban.qc.ca
418-609-5088
Bureau municipal 418 268-8026
info@st-alban.qc.ca
Centre communautaire 418 268-3557
Bibliothèque 418 268-3557

Stéphanie Coallier, 418 998-5973
Coordonnatrice des loisirs Loisirs@st-alban.qc.ca
& de la vie Communautaire
École du Goéland 418 268-3332
Parc naturel régional de Portneuf 418 268-6681
info@parcportneuf.com

Horaire du bureau municipal : Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Résumé de la dernière séance du conseil :



MANDAT D'ÉTUDE TECHNIQUE STANTEC, EAU POTABLE - ÉTUDE DE RACCORDEMENT À L'AQUEDUC, SECTEUR DE LA ROUTE 354

D'OCTROYER à la firme Stantec Experts-conseils ltée, conformément à sa proposition de services professionnels du 14 septembre 2026, le mandat relatif à l'étude de raccordement à l'aqueduc, secteur de la route Philomène-Thibodeau (Rte 354) permettant l'approvisionnement en eau à partir d'une source différente ou de la conduite d'amenée de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, au coût de 9 995\$ +taxes.

MANDAT D'ÉTUDE TECHNIQUE ET ENGAGEMENT ENVERS LA VILLE DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES CONCERNANT LES SOLUTIONS DE REMPLACEMENT AUX RACCORDEMENTS SUR LA CONDUITE D'AMENÉE D'EAU DE LA VILLE DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES, SUR LA ROUTE 354

QUE la Municipalité de Saint-Alban s'engage fermement auprès de la Ville de Saint-Marc-des-Carières à faire compléter l'étude, à retenir une solution définitive conforme et à soumettre celle-ci à l'acceptation de la Ville de Saint-Marc-des-Carières au plus tard le 31 mars 2027; **QUE** la Municipalité de Saint-Alban réitère son engagement à collaborer étroitement, par l'entremise de son équipe d'ingénierie, avec celle de Saint-Marc-des-Carières tout au long du processus;

DÉNEIGEMENT SECTEUR ST-UBALDE – MANDAT À DÉNEIGEMENT PHILIPPE LEFEBVRE

QUE la Municipalité de Saint-Alban octroie le mandat de déneigement secteur lac à l'Anguille pour l'hiver 2026-2027 à Déneigement Philippe Lefebvre selon sa soumission au montant de 3 500 \$ + taxes.

NOMINATION DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE TRÉSORIÈRE ADJOINTE

QUE le conseil municipal de Saint-Alban nomme Madame Denise Trépanier à titre de directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Alban;

QUE Madame Denise Trépanier exerce les fonctions et responsabilités qui lui sont confiées conformément aux lois, règlements et politiques applicables ainsi qu'aux directives du conseil municipal et de la direction générale.

LOCATION de L'ÉGLISE

CONSIDÉRANT QUE le **CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif de l'église poursuit actuellement son étude afin de déterminer les différentes possibilités de projets communautaire concernant l'avenir de l'église; **CONSIDÉRANT QUE** la Fabrique Sacré-Cœur-de-Jésus serait prête à considérer la possibilité à céder l'église à la Municipalité de Saint-Alban pour la somme symbolique de 1 \$; **CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Alban est ouvert à louer l'église jusqu'au 31 décembre 2026 de façon à pouvoir bien évaluer les différents axes de projets communautaires de l'église;

QUE dans le cadre de cette location, la Municipalité de Saint-Alban assumerait un montant d'un maximum de 7 800\$ représentant 50% des coûts de maintien de l'église pour la période de 3 mois s'écoulant du 1er octobre 2020 au 31 décembre 2020 pour un maximum de 2600\$ par mois, à la suite de l'analyse des coûts qui nous a été transmis par la Fabrique Sacré-Cœur-de-Jésus.

APPUI AU PARC NATUREL RÉGIONAL DE PORTNEUF POUR UNE DEMANDE DE FINANCEMENT AU FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DE LA MRC DE PORTNEUF

Considérant l'importance de reconstruire une tour d'observation au sommet de la Montagne de la Tour;
Considérant que la Corporation de gestion du Parc naturel régional de Portneuf, comme promoteur du projet déposera une demande de financement au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf;
QUE la Municipalité de Saint-Alban appuie la Corporation de gestion du Parc naturel régional de Portneuf pour sa demande de financement.

SERVITUDE HYDRO QUEBEC SUR LOTS 6 602 216 ET 6 602 221

D'autoriser Raymond Morissette, maire, ou Jocelyn Perron, pro-maire, ainsi que Mélodie Couture, directrice générale et greffière-trésorière, ou Denise Trépanier, greffière-trésorière adjointe, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document relatif à l'établissement d'une servitude en faveur d'Hydro-Québec sur une partie des lots 6 602 216 et 6 602 221.



JVT FORESTIER Inc

418-446-2343

Déneigement & Excavation

							
Excavation	Drainage forestier	Chemin forestier	Coupe de bois	Débardage forestier	Déboisement	Paysagement	Déneigement



Abris d'hiver et clôtures à neige



Autorisés du **15 octobre** au **1^{er} mai**



Abris d'hiver

Pour être conformes au règlement de zonage URB-05, les abris d'hiver doivent être :

- ✓ installés sur une aire de stationnement ou son accès;
- ✓ demeurer à l'extérieur de l'emprise de rue;
- ✓ respecter les distances minimales prescrites afin de préserver la sécurité et faciliter les opérations de déneigement;
- ✓ constitués d'une structure temporaire conçue à cette fin.



Clôtures à neige

Les clôtures à neige sont également permises durant cette période, mais uniquement pour :

- ✓ agir comme brise-vent;
- ✓ ou protéger les végétaux.



Elles **ne peuvent en aucun cas** servir à délimiter une propriété de façon permanente.



➤ *Merci de votre collaboration !* ➤



Entreposage des roulottes et véhicules récréatifs



La fin de la saison estivale est aussi l'occasion de rappeler certaines règles concernant le remisage des véhicules de loisir, tels que les **roulottes, véhicules motorisés, bateaux et motoneiges**.



Ces équipements doivent être remisés **dans une cour latérale ou arrière** et maintenus à **au moins 2 mètres** des lignes de terrain.



1

Une seule unité de chaque type est autorisée par propriété.



Roulotte



Véhicule motorisé



Bateau



Motoneige



De plus, les roulottes et véhicules motorisés **ne peuvent en aucun temps** servir à l'hébergement de personnes lorsqu'ils sont remisés sur un terrain résidentiel.



⇒ *Merci de votre collaboration!* ⇒

Avant qu'une tique vous pique...



PROTÉGEZ-VOUS!

Certaines tiques peuvent transmettre des maladies. La maladie de Lyme est transmise par la piqûre de la tique à pattes noires lorsqu'elle est porteuse d'une bactérie. Une tique mesure entre 1 et 3 millimètres (mm) avant de se nourrir de sang. La maladie de Lyme se manifeste généralement dans les 3 à 30 jours suivant la piqûre, par une rougeur sur la peau qui s'étend et dure au moins 2 jours. Elle peut causer de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue et des courbatures. D'autres symptômes peuvent apparaître des jours ou des mois plus tard comme d'autres rougeurs, une enflure aux articulations ou une paralysie du visage. Le traitement précoce permet généralement de guérir la maladie.

Les tiques vivent plus particulièrement dans les forêts, les boisés, les amas de feuilles mortes et les herbes hautes. On retrouve des tiques partout au Québec.

Pour vous protéger des piqûres de tiques pendant vos activités extérieures :

- marchez de préférence dans les sentiers et évitez les herbes hautes;
- utilisez un chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine sur les parties exposées de votre corps, en évitant le visage;
- portez des vêtements longs, de couleur claire, un chapeau et des souliers fermés;
- entrez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes et votre chandail dans votre pantalon.

De 1 à 3 mm



avant le repas



après le repas



taille réelle

Au retour d'une activité extérieure près des herbes hautes ou dans un endroit boisé :

- prenez un bain ou une douche dans les 2 heures et inspectez minutieusement tout votre corps et celui des enfants. Examinez aussi vos animaux de compagnie, vos vêtements et votre équipement avant d'entrer dans la maison. Lavez ou mettez à la sècheuse les vêtements et l'équipement au besoin;
- retirez minutieusement toute tique restée accrochée à votre peau dès que possible (dans les 24 heures suivant la piqûre) pour diminuer le risque de transmission de la bactérie.

Étapes à suivre pour retirer une tique de la peau :

1. Saisissez la tique à l'aide d'une pince à épiler ou d'un tire-tique en étant le plus près possible de la peau. Il est important de ne pas presser l'abdomen de la tique.
2. Tirez la tique doucement et de façon continue, sans la tourner ni l'écraser. Si vous utilisez un tire-tique, suivez les instructions du fabricant. Si vous ne pouvez pas retirer la tête de la tique, laissez-la en place; la peau guérira.
3. Nettoyez votre peau avec de l'eau et du savon, et lavez-vous bien les mains.
4. Conservez la tique dans un contenant étanche. Inscrivez la date et le lieu où vous étiez lorsque vous avez été piqué ainsi que l'endroit de la piqûre sur votre corps.



Dans certains secteurs à risque au Québec, un antibiotique pourrait vous être offert en prévention, à la suite d'une piqûre de tique. Au besoin, consultez Info-Santé 811.

Si vous présentez des symptômes de la maladie de Lyme après avoir été exposé à des tiques, appelez **Info-Santé 811** ou consultez un médecin et apportez-lui la tique.

Pour connaître les symptômes de la maladie de Lyme, les régions à risque ou d'autres conseils, consultez :

Québec.ca/lyme

Biblio-Chut ! Votre bibliothèque !

179, rue Principale 418.268.3557

Facebook : **Bibliothèque Biblio-Chut de Saint-Alban**

Site WEB du Réseau Biblio CNCA : reseaubibliocnca.qc.ca

Heures d'ouverture

Lundis 13 h 00 – 15 h 00

Mardis 18 h 30 – 20 h 00

Mercredis 15 h 00 – 18 h 00

Jeudis 10 h 00 – 11 h 30

Vendredis 13 h 30 – 17 h 30

RENDEZ-VOUS À LA BIBLIOTHÈQUE du 17 octobre au 21 novembre 2026

À gagner, 10 chèques-cadeaux d'une valeur de 100\$. Fonctionnement : 1 coupon de participation par abonnement, 1 coupon de participation par visite. Le tirage aura lieu le 2 décembre 2026.

Pour plus de détails consultez le reseaubibliocnca.qc.ca

Empruntez un livre audio sur
Pretnumerique. C'est simple, c'est
gratuit et c'est en ligne!

Consultez notre collection au
<http://www.reseaubibliocnca.qc.ca/.../livres-audionumeriques>



Consulter le certificat de mariage de vos
grands-parents ou retracer tous vos ancêtres
jusqu'au début de la Nouvelle-France, c'est
possible grâce à Généalogie Québec et au
Programme de recherche en démographie
historique (PRDH)!

Explorez gratuitement ces deux ressources en
généalogie en visitant le

www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/genealogieqc



La carte MUSÉO offre la chance aux abonnés des bibliothèques du Réseau BIBLIO CNCA de partir à la découverte de musées et de leurs fascinantes expositions.

Pour profiter du service, l'abonné n'a qu'à se rendre à sa bibliothèque municipale et emprunter la carte MUSÉO. Emprunter un musée, c'est aussi simple que d'emprunter un livre!

Le service est en vigueur du 1er octobre au 31 mai 2027



FADOQ

Club Saint-Alban



De la Gaieté St-Alban

Raymonde Naud
418-326-8742

Activités

VIE-ACTIVE

Lundi

13h30 à 15h00

LES CARTES & JEUX DE SOCIÉTÉ

Mercredi

13h00



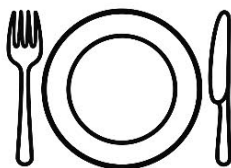
Déjeuner Causeries

30 Octobre 2026

9h00

CCFM

Réservez avant le 27 octobre auprès de
Raymonde, 418-326-8742



BINGO

21 novembre 2026

13h00

CCFM

15\$ / personne

18 ANS ET +



Vous avez 80 ans et plus?

Donnez votre nom à Raymonde si vous voulez renouveler votre
carte gratuitement!

Pour informations: Raymonde 418-326-8742





Cercle de Fermières Saint-Alban

Marché d'artisanat

**Samedi 28 novembre de 10h à 16h
au Centre communautaire
Fernand-Marcotte.**

Les activités d'artisanat ont lieu tous les jeudis de 13 h à 15 h au CCFM et les activités de tissage sont aussi possibles à d'autres moments, sur rendez-vous.



**Membres et non membres sont
bienvenues à toutes les activités.**

Activités à venir

8 décembre 17h30
Souper de Noël, CCFM

10 décembre 10h
Réunion, Le Chavigny

16 février 2027 17h30
St-Valentin, CCFM

13 mai 2027 10h
Réunion, Le Chavigny

10 juin 2027 13h
AGA, CCFM

Pour information : Aline Picard • 418-268-3785



Le panier Albanois

UN BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL
SUR NOS PRODUCTEURS LOCAUX



8, Chemin Petitclerc, Saint-Alban
418-326-1335
pouillierportnoeuf@hotmail.co

C'est cette semaine que nous accueillons nos 1 336 nouvelles poules. Vous remarquerez donc que nos œufs seront plus petits pour quelques semaines puisque ce sont de jeunes poules qui commencent à pondre. Les œufs grossiront rapidement avec l'âge des poules.

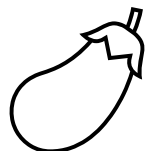
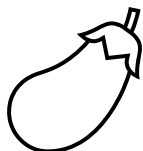
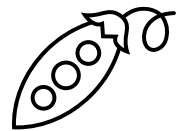
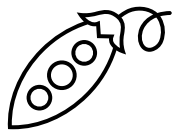
Bonne nouvelle: avec l'arrivée de ce nouveau troupeau, nous pourrions reprendre les livraisons dans tous nos points de vente et les fournir adéquatement pour ne plus qu'il en manque.

Avis aux intéressés: il nous reste des cœurs et des foies de poulet. Des paquets d'environ 500g (+/-5\$).

Ils sont disponibles au congélateur du kiosque.

Notre kiosque est ouvert **tous les jours de 9h à 18h**. Nos **œufs frais** y sont toujours disponibles en grande quantité. Vous y trouverez aussi les **légumes de saison** de Terra Sativa, le **miel** de Miel et Co, le **café** de Bivouac Café, les **boissons à l'argousier** de la Ferme d'Achille, ainsi que les **produits forestiers** de la Ferme boréale Samuel Beauregard. Nous avons aussi des **jus de pommes pétillants** du Verger du Roy.

Bon automne et Joyeux Halloween!



10H
14H

TERRA SATIVA
TERRE DE CULTURES

présente



SAMEDI 31 OCTOBRE

GRATTE
Jardins

LÉGUMES D'ÉTÉ ET D'AUTOMNE DE
TOUTES LES COULEURS ET DANS
TOUS LES FORMATS

750 RANG ST-JOSEPH O, ST-ALBAN, G0A3B0

Campagne de financement

Vente de bûches de Noël



Achat et paiement sur la boutique en ligne



Boutique en ligne



Cueillette des bûches le samedi 5 décembre à l'école du Goéland.



L'heure de la cueillette vous sera partagée plus tard.



Une petite douceur pour une belle cause! D'ici la fin novembre, procurez-vous une délicieuse bûche et contribuez directement au financement de nos sorties scolaires! Votre soutien permettra à nos élèves de vivre de belles expériences, de découvrir de nouveaux endroits et de créer de précieux souvenirs avec leurs camarades.

La cueillette des bûches aura lieu le samedi 5 décembre, au gymnase de l'école.

L'heure sera confirmée ultérieurement.

Merci de participer à notre campagne et de soutenir nos élèves!

Pour commander : Scannez le code QR avec votre téléphone ou visitez le site internet de la municipalité pour avoir accès au liens internet directement sur la page "Nouvelles"



CRÉDIT ET ENDETTEMENT

Jeudi le 12 novembre de 10h à 11h30

Contribution volontaire

La Licorne - 152 rue Notre-Dame, Donnacona

Vous vous posez des questions sur le crédit ou souhaitez mieux comprendre l'endettement ? Cette conférence vous permettra de démystifier le fonctionnement du crédit, d'évaluer votre situation financière et de découvrir des solutions pour prévenir ou surmonter les difficultés financières. Avec le soutien du Réseau d'éclaireurs

Conférencière: Laurence Allard,
Association coopérative
d'économie familiale





SAINT-ALBAN
UNE HARMONIE À EXPLORER

Cours de stylisme
culinaire & nutrition

L'art de la planche apéro

10 novembre, 18h



Présenté par
Ajir Nutrition

Ajir Nutrition



SAINT-ALBAN
UNE HARMONIE À EXPLORER

L'art de la planche apéro

Cet atelier se déroule en formule « 6 à 9 »,
mardi le 10 novembre. Nous y cuisinons
trois recettes idéales pour recevoir et
explorons les notions de stylisme culinaire,
appliquées à la création d'une planche à
apéro. Alliant créativité, gourmandise et
plaisir, cet atelier est une façon conviviale
d'apprendre à cuisiner tout en connectant
avec ses pairs. Chaque participant bâtit sa
propre planche, apprend à la
photographier et peut ensuite la déguster
comme repas.



Présenté par
Ajir Nutrition

Ajir Nutrition



Inscriptions en ligne au : <https://www.qidigo.com/u/Municipalite-de-Saint-Alban/activities/session>

Vous n'êtes pas à l'aise en ligne ou avez besoin d'aide? Pas de problème!

Contactez Stéphanie au 418-268-8026 poste 5 pour prendre rendez-vous pour l'inscription.



SAINT-ALBAN
UNE HARMONIE À EXPLORER

Journée d'atelier de cuisine
& nutrition pour enfants

Les repas «one-pot»

22 janvier 2027,
9h30 à 15h00

Présenté par
Ajir Nutrition

Ajir Nutrition



SAINT-ALBAN
UNE HARMONIE À EXPLORER

Journée d'atelier de cuisine
& nutrition pour enfants

Les repas «one-pot»

L'atelier « Les repas one-pot » s'adresse à
un groupe d'enfants de 7 à 13 ans. Il a
pour objectif de **rendre les jeunes plus
autonomes en cuisine**. En passant par
des notions de **sécurité en cuisine**, des
astuces de nutrition, la réalisation d'au
moins trois **recettes**, ainsi que du temps
pour déguster et se dégourdir.

Alliant créativité, plaisir et découverte, cet
atelier est parfait pour combler une
journée pédagogique! Les participants
peuvent manger leurs créations sur
place et en rapporter à la maison pour
les faire déguster à leur famille.

22 janvier 2027, 9h30 à 15h00.

Présenté par
Ajir Nutrition

Ajir Nutrition



Maison hantée de Saint-Alban

La Maison hantée est de retour le **24 octobre prochain** pour vous faire frissonner!

Parcours pour enfants : demi-parcours de 13 h à 16 h.

Parcours pour les grands (dès 10 ans) : parcours complet sur deux étages, de 19 h à 22 h.

Activité gratuite! Une contribution volontaire en argent sera recueillie à la fin du parcours pour soutenir le camp de jour de Saint-Alban.

Oserez-vous venir vous faire hanter? 🧛



ATELIER

À la découverte des archives avec AToM

**Mercredi 18
novembre
2026 à 9h00
à la Salle
communautaire**

**Vous êtes curieux de
découvrir l'histoire de votre
famille, de votre municipalité
ou de votre région ?**

**Participez à cet atelier
pratique et apprenez à
explorer les archives
régionales en ligne grâce à la
plateforme AToM du
Centre d'archives régional de
Portneuf !**

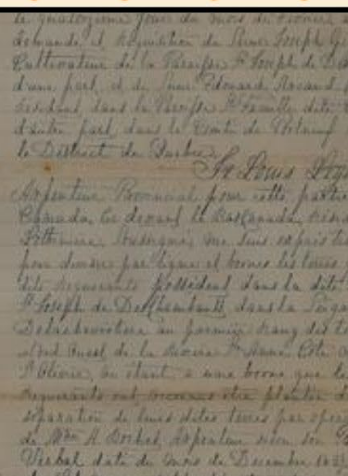


**Centre d'archives
régional de Portneuf
(C.A.R.P.)**



Au programme :

- **Découverte de l'organisation des archives**
- **Techniques de recherche**
- **Consultation de documents numérisés**
- **Exercices pratiques**



**Apportez votre ordinateur portable ou votre tablette
pour explorer la plateforme avec nous !**

Novembre 2026

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2 Bibliothèque 13h00 à 15h00 FADOQ 13h30 à 15h00	3 Bibliothèque 18h30 à 20h00 	4 Bibliothèque 15h00 à 18h00 FADOQ 13h00 à 15h00	5 Bibliothèque 10h00 à 11h30	6 Bibliothèque 13h30 à 15h30 Danse Country 19h00 école primaire 	7
8	9 Bibliothèque 13h00 à 15h00 FADOQ 13h30 à 15h00 <u>Conseil Municipal</u> 19h30	10 Bibliothèque 18h30 à 20h00 	11 Bibliothèque 15h00 à 18h00 FADOQ 13h00 à 15h00 <u>BUREAU</u> <u>MUNICIPAL &</u> <u>SAAQ</u> <u>FERMÉS</u>	12 Bibliothèque 10h00 à 11h30	13 Bibliothèque 13h30 à 17h30	14
15	16 Bibliothèque 13h00 à 15h00 FADOQ 13h30 à 15h00	17 Bibliothèque 18h30 à 20h00 	18 Bibliothèque 15h00 à 18h00 FADOQ 13h00 à 15h00 Activité CARJ CCFM Gratuit 9h00 	19 Bibliothèque 10h00 à 11h30	20 Bibliothèque 13h30 à 17h30	21 BINGO CCFM 13h00 15\$/personne 18 ans et + 
22	23 Bibliothèque 13h00 à 15h00 FADOQ 13h30 à 15h00	24 Bibliothèque 18h30 à 20h00 	25 Bibliothèque 15h00 à 18h00 FADOQ 13h00 à 15h00	26 Bibliothèque 10h00 à 11h30	27 Bibliothèque 13h30 à 17h30 Danse Country 19h00 école primaire 	28
29	30 Bibliothèque 13h00 à 15h00 FADOQ 13h30 à 15h00	1	2	3	4	5